Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 47 (1909)

Heft: 52

Artikel: Faveur

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206520

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

C

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage). Administration (abonnemenis, changemenis d'adresse), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

SERVICE GRATUIT

du journal, durant le mois de Décembre 1909, aux nouveaux abonnés d'UN AN, à partir du 1er JANVIER 1910.

NOEL SAVOISIEN DE 1555

Couplets extraits des Chansons populaires des Alpes françaises, par Julien Tiersot:

Jacotin.

Jacotin,
Gringotin,
Un Noe fallot;
Accordin
Et chantin
Tuyt quatroz en un flot.

Lo chantar prin, ey lo dira Margot, Et la tenour ly pittiot Perrotin; L'aulta-contranta, mon compare Janot. Per bondonnar, ie bondonneray bin. Jacotin, etc.

Du ciel cy bas angeos on fet un saut, Et on chant' en grec, françois, latin : « Gloriz a Dio seyt, pex en terre et accord, Per la venuaz de Jesus fallottin! » Jacotin, etc.

Que firons noz aveyr ouy tal mot?
Tot comme cobloz noz mirons a chemin,
Et furons lez à doz sotz et un clot,
Tant qu'eteyt ply que de noct que de matin
Jacotin, etc.

Noz lo trouvarons asetta sur un plot Un viou bon hommoz essuyant un pattin Per lo pupu charfar et tenir chaut Quand de sa mare leysserit lu tetin. Jacotin, etc.

Mon compagnon saïot, discret et cault, Apré li aveyr donna un agneillin, Dit à Colin : « Prends le-bas un escot Et per dancyer tochiz lo taborin. » Jacotin, etc.

Traduction, — Jacotin — fredonnons — un Noël plaisant; — accordons-nous — et chantons — tous quatre d'un même mouvement.

La voix aiguë, Margot la dira — et le ténor le petit Perrottin; — la haute-contre, mon compère Jeannot; — pour le bourdon, je bourdonnerai bien. — Jacotin, etc.

Du ciel ici-bas les anges ont fait un saut — et l'on chante en gree, français ou latin : — « Gloire soit à Dieu, paix et accord sur la terre, — pour la venue du gentil Jésus. » — Jacotin. etc.

du gentil Jésus. » — Jacotin, etc.

Que simes-nous après avoir ouï ce mot? — Nous nous mîmes en chemin tout comme des couples, — et sûmes-là (deux sots et un boîteux), — tant qu'il drait plus nuit que matin. Jecotin etc.

était plus nuit que matia. — Jacotin, etc.

Là nous trouvâmes assis sur un morceau de bois
— un vieux bonhomme essuyant un petit drap —
pour réchauffer le poupon et le tenir au chaud —
quand il laisserait le sein de sa mère. — Jacotin,
etc.

Mon compagnon, sage, discret et prudent — après lui avoir donné un petit agneau, — dit à Colin : « Prends là-bas une baguette, — et touche du tambourin pour danser. » — Jacotin, etc. Réveillonneurs. — Trois bohèmes se demandaient l'autre soir comment ils passeraient la nuit de Noël.

— Moi, disait l'un, je souperais bien d'un pâté de gibier.

 Moi, déclarait l'autre, il me faudrait au moins un pâté de foie gras, avec beaucoup de truffes.

Le troisième prononça d'un ton conciliant:

— Mes enfants, ne soyons pas trop gourmands... Je me contenterals fort bien, pour ma part, d'un pâté de maisons, à Lausanne, et sans même exiger qu'il soit truffé!

Entre pères :

- Et ton fils, qu'en fais-tu?

— Il termine son apprentissage; son patron est très content de lui; il me disait hier: « Il est tellement appliqué que dès qu'il fait un mouvement, il ne bouge pas!

Oui, il est apprenti horloger.

NOEL PROVENÇAL

N nous a parfois comparés aux Provençaux. Jusqu'à quel point la comparaison estelle fondée? Nous ne le rechercherons pas ici. Nous avons tout au moins cedi de commun avec les compatriotes de Mistral que, comme eux, nous habitons un pays beau, généreux, aimé du soleil et de la joie. Nous fraternisons volontiers; il y a entre le provençal et notre patois une grande analogie; enfin, rien de ce qui touche les heureux enfants de cet heureux pays ne nous laisse indifférents.

Ils ont aussi des coutumes qui, sans ressembler beaucoup aux nôtres, sont, en revanche, beaucoup plus tenaces, et dont l'évocation fait vibrer en nous la corde sensible.

Ainsi leur façon de célébrer Noël. Cette fête est encore, dans le midi de la France, l'objet de manifestations toutes spéciales qui rappellent singulièrement certains usages idolâtriques. La veille de Noël on ouvre la fête par un grand souper: le réveillon.

La table est dressée devant le foyer où pétille, couronné de lauriers, le *cariguié*, vieux tronc d'olivier desséché et conservé avec amour pendant toute l'année en vue de cette solennité. Mais avant de s'asseoir à la table, on procède à la bénédiction du feu.

Cette cérémonie, dont le plus jeune enfant de la famille est l'acteur, consiste à supplier le feu de bien réchauffer, pendant l'hiver, les pieds des petits orphelins et des vieillards infirmes; de répandre sa bienfaisante chaleur et sa charté dans les mansardes des pauvres, et surtout de ne jamais dévorer l'étable ou la grange du propriétaire. Puis, le feu béni, c'est-à dire arrosé d'un verre de vin cuit, on se met à table, et la nuit s'achève à chanter des Noëls.

Il en est de bien curieux de ces Noëls populaires dans nos campagnes et auxquels ont été faits plusieurs fois les honneurs d'études spéciales. A côté de naïves légendes retraçant l'adoration des bergers et des mages, l'esprit frondeur a su quelquefois s'y insinuer, comme dans celui-ci, assez peu connu, et qui montre bien ce mélange de profane et de sacré dont nous parlions tout à l'heure:

Lor qu'an lai saison qu'ai jaule (qu'il gêle) Au monde Jésu-Cri vin, L'ane et le beu l'échaufin, De leu sôfie dans l'étaule (étable) Que d'âne et de beu je sai Dans ce royaume de Gaule, Que d'âne et de beu je sai Qui n'en airein pa tan fai!

Mais le pu beô de l'histoire Ce fut que l'âne et le beu Tinsin, paisèrent tô deu La neu (nuit) san maingé ne boire Que d'âne et de beu je sai Couvar de pane et de moire, Que d'âne et de beu je sai Qui n'en airain pas tan fai!

D'ordinaire, dans ces campagnes du Midi, la fête dure trois jours. Le premier ou plutôt la première nuit, c'en est la partie la plus importante. Pendant toute cette nuit, du 24 au 25, les pauvres sont autorisés à mendier publiquement en chantant des cantiques. Les enfants leur jettent par les fenêtres leur aumône, renfermée dans des bourses de papier qu'on enflamme par un bout pour faire voir où elles tombent.

Le 25, jour de Noël, au souper du soir, on mange la dinde traditionnelle, et le 26 c'est le jour du pain de Saint-Etienne, surmonté du laurier qui couronna son parrain martyr. On attribue à ce pain, qui affecte la forme d'une gourde, une foule de vertus à la fois surnaturelles et grotesques, telles que de préserver les ânes de la colique et les chiens de l'hydrophobie.

Faveur. — C'était mercredi au marché. Une petite bobonne demande le prix des poissons.

- $\boldsymbol{-}$ Nonante centimes la livre, répond le marchand.
- Noinante! Comment? Oh! ma foi, c'est bien trop chai!
 Eh ben, puisque c'est vous, je vous les lais-
- serai à quatre-vingt-dix.

— A la bonne heure. Alors mettez-m'en deux livres. (Authentique.)

Veinard. — Un agent de police, dont la casquette n'est pas surmontée du pompon de service, passe, assez tard dans la nuit, à la rue de... de... — Non; si nous indiquions la rue, bien sûr qu'on nous dirait encore que ce n'est pas vrai. Il surprend un individu en train de crocheter la porte d'entrée d'une maison où se trouve un magasin de bijouterie. Il l'interpelle:

- Hé là, vous! Que faites-vous là?

Le cambrioleur, interloqué, se retourne et ne dit mot. Déjà, il s'apprête à prendre ses jambes à son cou, quand l'agent ajoute:

— Hein! Croyez-vous que vous avez de la veine que je ne sois pas de service cette nuit!